



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

AR09011DGPAAT

ARRÊTÉ du 14 février 2009

**portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de
l'économie agricole et alimentaire**

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et notamment les articles L.611-1 et R. 611-1 ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2006 portant nomination au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1

Est nommé membre du Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

Au titre de représentant de la propriété agricole

M. Bruno de LA ROCHE SAINT ANDRE, président de la Fédération nationale de la propriété agricole privée rurale, en remplacement de M. Philippe BRAYER, démissionnaire.

ARTICLE 2

Cet arrêté fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Fait à Paris, le 14 février 2009

Signé Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

Michel BARNIER

